

DATE DE CONVOCATION : 17 février 2023
DATE D’AFFICHAGE : 17 février 2023
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 23
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 18
NOMBRE DE VOTANTS : 21

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 27 FEVRIER 2023 à 19h30

PRÉSIDENTE DE SÉANCE : Monsieur Daniel DESCHODT, Maire

SECRETARE DE SEANCE : Monsieur Bernard VANPOPERINGHE

PRÉSENTS : M. AVART, Mme ROUSSELLE, M. DUCROCQ, Mme BINET, M. DAMBRICOURT, Mme CABRE, Mme BECQUET, M. VANPOPERINGHE, M. COURTIN, Mme SOLTYSIAK, Mme DELHAYE, M. ODIEVRE, M. BUCKMAN, Mme CADET, M. PENEZ, M. BLIN, M. MARIE.

ABSENTS : Mme SCOTTE (procuration à M. AVART), M. REVILLON, Mme WUYTS (procuration à Mme BINET), M CHARLEMAGNE, Mme MARQUAND (procuration à M. BLIN).

2023/002 RETRAIT DE LA DELIBERATION N° 7829 VENTE DE LA PROPRIETE COMMUNALE « AU FIL DE L’EAU »

La commune a reçu le 24 janvier dernier un courrier du Sous-Préfet de Dunkerque demandant le retrait de la délibération n° 7829 - vente de la propriété communale « au fil de l’eau ». Le motif invoqué est l’obligation pour le conseil municipal de délibérer au vu de l’avis des Domaines.

Une nouvelle délibération, motivée par l’estimation chiffrée du service des Domaines sera prise par le Conseil Municipal.

POUR COPIE CONFORME

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Bernard VANPOPERINGHE.

Daniel DESCHODT.

